

Résumé Exécutif du Programme National – Équateur

PROGRAMME ONU-REDD 6ème RÉUNION DU CONSEIL D'ORIENTATION

21-23 mars 2011 Da Lat, Viet Nam







Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document a été imprimé en nombre limité afin de réduire au minimum l'impact des processus du programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion. La plupart des documents de réunion du programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse www.unredd.net.

Résumé exécutif

La physionomie de la couverture forestière de l'Équateur – constituée d'une grande diversité de forêts qui s'étendent sur 10 millions d'hectares environ, soit 55 % de la superficie du pays – subit depuis plusieurs décennies une transformation évidente en grande partie due à l'évolution de l'utilisation des terres. Selon les données disponibles en l'an 2000, à peu près 198 000 hectares de forêts disparaissent chaque année, bien que des estimations plus récentes du Ministère de l'environnement portent à 61 764 50 hectares par an le taux de déforestation.

Pour faire face au recul de la forêt, le gouvernement de l'Équateur a fait de la réduction du taux de déforestation l'une des priorités du Plan national du Bien Vivre (2009-2013). À cet effet, le Ministère de l'environnement met en œuvre toute une série d'initiatives visant, d'une part, à freiner la déforestation dans le pays - cette démarche s'inscrivant dans la volonté d'instituer une bonne gouvernance des ressources forestières — et, d'autre part, et ce sur la même lancée, à contribuer à l'atténuation du changement climatique en réduisant les émission de gaz à effet de serre liées à cette activité.

Le gouvernement de l'Équateur a, depuis 2008, joué un rôle actif dans les négociations internationales sur la REDD+, menant de concert au niveau international des activités destinées à ouvrir la voie à la mise en œuvre de ce mécanisme dans le pays. De fait, on ne peut manquer de constater que l'Équateur a fait d'énormes efforts dans sa préparation à la REDD+, qui se traduisent dans les avancées explicitées ci-après :

En septembre 2008 le Ministère de l'environnement lançait un programme portant le nom de « Socio Bosque », plus exactement une politique d'incitations axée sur la conservation des forêts naturelles. Le but de cette initiative est de renforcer les politiques de « command-control » historiquement imposées au secteur forestier de ce pays, dans un souci d'unifier la conservation et le développementdes forêts. Jusqu'ici, les accords en matière de conservation signés concernent 630 000 hectares. À cela sont venus s'ajouter en 2009 deux projets de collecte de données significatifs : le mappage historique de la déforestation et l'évaluation des ressources forestières nationales.

L'Équateur s'emploie aussi à mettre au point une stratégie REDD+ nationale, qui puisse en même temps contribuer à l'atténuation du changement climatique et à la mise en œuvre de pratiques de gestion forestière rationnelles, en ayant recours sur le plan national à un certain nombre d'activités, de projets, de mesures et de politique visant à freiner la déforestation et les émissions de gaz à effet de serre associées. En sus de cette stratégie, d'immenses efforts ont été déployés pour instaurer les mécanismes juridiques, financiers et institutionnels nécessaires à la mise en œuvre de la REDD+ dans le pays, pour garantir de multiples avantages, pour assurer une coordination interinstitutionnelle et pour concevoir un programme destiné à promouvoir la participation de la société civile, entre autres objectifs.

Désireux de contribuer à la mise en œuvre de cette stratégie, le Programme national conjoint (NJP) est décidé à appuyer l'Équateur dans la phase de préparation de la réalisation du mécanisme REDD+. C'est ainsi que – s'inscrivant dans la phase de préparation du pays - le NJP soutiendra des activités concrètes dans le cadre de la Stratégie REDD+ nationale À noter que ces activités sont liées aux programmes de coopération technique et financière élaborés en coopération avec le gouvernement allemand qui, également, désire contribuer à la phase de préparation à la mise en œuvre de la REDD+.

Le NJP de l'Équateur invoque six résultats : (1) la conception et la mise en œuvre du Système national de surveillance des forêts ; (2) la mise en œuvre nationale du processus de consultation REDD+ auquel

participent la société civile, les communautés, peuples et nationalités autotochnes, le peuple afroéquatorien, le peuple montubio et les communes¹; (3) l'élaboration de politiques et d'instruments en vue de la mise en œuvre de la REDD+ (4) l'élaboration du cadre opérationnel pour la mise en œuvre de la REDD+; (5) la garantie de multiples avantages environnementaux et sociaux et (6) la conception et la mise en œuvre d'un système de partage des bénéfices.

¹ Art. 56 de la Constitution de la République de l'Équateur